

Réf: Dossier N° 075721

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE DE KAHANKRO » en abrégé
« NSK »

Siège social Abidjan, Yopougon, YOPOUGON SIPOREX, Lot 350,
Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 27/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE DE KAHANKRO »
en abrégé « NSK »

Objet : TRAITEMENT DE BOIS, MOBILIER, FABRICATION DE
PALETTE, CONFECTION ET TRANSFORMATION DU BOIS EN TOUT
TYPES DE
BIENS

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, YOPOUGON SIPOREX, Lot 350,
Ilot 40

Dirigeant(s) : M YAO KOUADIO ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02290 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12035/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

